

n° département

commune

en village

lieu-dit

adresse

Châteaulin

Châteaulin

arrondissement

canton

Eglise paroissiale

33.04

édifice ou ensemble contenant

matricule

Tombeau

36.02

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

2900/241

Emplacement et position dans l'édifice : chapelle du Pénity

Propriété : commune

Protection : classé M.H. 1945 (immeuble par destination).

Etat de conservation :

Établi en 1969 par Boissé

Revu en 1978 par Tugorès/Ducouret

Dénomination et titre : tombeau de saint Ronan.Matériaux, techniques : soubassement en granite (de Locronan); superstructure en kersantite. Revers de la dalle tumulaire évidé. Dalle tumulaire monolithique; chaque ange cariatide monolithique. Soubassement en grand appareil irrégulier. Absence de polychromie.Dimensions : H. 114 cm - l. 109 cm - L. 208 cm.Inscriptions : *écus tenus par les anges cariatides, numérotés de 1 à 3 et d'Est en Ouest

- . Côté Nord : 1. 2. 3. martelés.
- . Côté Sud : 1. partiellement martelé. 2. partiellement martelé (lion). 3. martelé (armoiries se confondant avec les plis de la robe).

*écus de la dalle tumulaire

- . Face Est : deux écus martelés (armes de Bretagne ?).
- . Face Nord, extrémité Ouest : écu martelé, aux armes pleines de Bretagne.
- . Face Ouest : à gauche armes de Bretagne, à droite écu losangé mi-parti au 1 de Bretagne et au 2 de France.

*entre les deux écus Est de la dalle tumulaire : croix gravée, martelée.

*sur la face supérieure de la dalle tumulaire, côté Sud, à hauteur de la jambe gauche de saint Ronan, deux croix gravées.

*sur le soubassement : plusieurs croix gravées (marques de tâcheron ?).

Etat de conservation :

- . Soubassement : affaissé, pierres disjointes.
- . Anges cariatides : écus entièrement ou partiellement martelés; reliefs usés : visages des anges 1 Sud, 3 Sud, 1 Nord.
Ange 3 Sud : angle Sud-Ouest de la base, écorné.
Ange 1 Sud : décapité, tête recimentée.
- . Dalle tumulaire : écus martelés. Relief des visages légèrement usé.

Structure

- . Soubassement de plan rectangulaire allongé d'Est en Ouest.
- . Six anges-cariatides soutenant la dalle tumulaire et répartis trois et trois sur les côtés Nord et Sud (à chaque extrémité et au centre).
- . Dalle tumulaire reposant sur les ailes des anges-cariatides, et sculptée, en haut-relief du gisant de saint Ronan, tête à l'Est encadrée de deux angelots, et pieds posés sur un lion couché mordant la crosse épiscopale.

Représentation : Anges; saint Ronan.

* Anges-cariatides. (Numérotation adoptée de 1 à 3 et d'Est en Ouest pour chacune des faces Nord et Sud).

- Anges à corps sculpté en haut-relief sur la face antérieure de piliers de section rectangulaire, dont les faces latérales sont meublées par les ailes des anges et la face postérieure nue. Tête dégagée de la masse du pilier, et sculptée en haut-relief sur une découpe arrondie terminant la face antérieure de chaque pilier.

- Ange debout et de face, jambes tendues, aux genoux légèrement fléchis (1 et 2 Nord, 2 Sud), tête droite ou très légèrement inclinée; les deux mains soutenant un écu à hauteur du bassin (2 Sud et 2 Nord). Une main soutenant l'écu, l'autre posée au sommet de l'écu (1 Sud). Main droite sur la poitrine et main gauche retenant l'écu contre la cuisse (1 et 3 Nord). Main droite posée sur la poitrine, main gauche retenant le drapé du vêtement, écu posé entre les pieds (1 Sud).

. Anatomie.

- Corps longilignes à cou écrasé, épaules tombantes, genou placé bas.
- Visages au profil plat, front large et haut, aplati, arcades sourcillières en très léger surplomb, paupières gravées d'un trait simple ou doublé; nez aplati, dans le prolongement du front (arête arrondie, ailes épatées, narines creusées). Bouche close, rectiligne, aux lèvres aplaties et séparées par une incision. Joues aplaties.

- Mains étroites aux doigts longs, soudés sauf le pouce, et peu détaillées.
- Chevelures: courtes.

. Encadrant le visage d'un rang de boucles rondes, le reste de la chevelure dirigé en ondulations fines vers l'arrière de la tête (1 et 3 Sud, 2 Nord)

. Encadrant le visage d'un rang de boucles rondes, le reste de la chevelure en grosses cannelures dirigées vers l'arrière et détaillées en fines ondulations (2 Sud, 3 Nord).

. Longue, partagée par une raie médiane et encadrant le visage en deux épaisses masses ondulées (1 Nord).

. Vêtements :

- Tunique à encolure ras-de-cou, manches longues étroites, et buste blousant à la ceinture. Ourlet couvrant les pieds.
Drapé : plis cannelés; verticaux, réguliers et peu saillants sur le buste; sinueux au bas de la tunique.

- 3 Sud : manteau à col rond rabattu, sur une patte encerclant le cou et ornée d'un fermail losangé; manteau couvrant épaules et bras jusqu'au coude, drapé en virgules et faisceau de plis ronds sur les hanches et le ventre.

- 1 Sud : manteau souple posé sur les épaules et non agrafé, drapé en virgules sur le ventre et en pans enroulés sur les côtés.

- Ailes : à décor gravé : une partie "en écailles" très régulières, une partie en incisions parallèles verticales.

* Dalle tumulaire.

Saint Ronan.

Étendu sur le dos, tête reposant sur un coussin. Coudes au corps; main gauche contre le corps, à hauteur de la taille, et refermée sur la hampe de la crosse; main droite levée à hauteur de la poitrine, poignet et pouce soudés au corps, doigts détachés et bénissant. Pieds écartés.

. Anatomie.

Dissimulée par le vêtement. Corps longiligne, massif et rigide, aux épaules tombantes.

Visage : front plat, arcades sourcillières en surplomb, paupières en relief,

iris séparé de la cornée par une incision, pupille creusée. Nez dans le prolongement du front; arête arrondie, ailes épatées, narines creusées. Bouche rectiligne à lèvres charnues et plates. Menton carré. Mains bien proportionnées, phalanges différenciées. Pieds aplatis. Chevelure courte en petites boucles serrées, à peine visibles sous la mitre.

. Vêtements :

Vêtements épiscopaux : robe longue découvrant le bout des chaussures. Dalmatique (au-dessous du genou). Etole à extrémité empattée dépassant sous la dalmatique. Chasuble souple couvrant les bras, col rabattu sur une patte drapée. Manipule au poignet gauche. Mitres presque triangulaire (calotte très basse) à décor de nervures et de perles. Gants courts à manchette évasée, découpée en deux pointes terminées par un gland. Bague au majeur droit. Chaussures à bout pointu. Crosse à longue hampe (détachée du corps aux niveaux des jambes - deux tenons de consolidation - du sommet de la poitrine, et de la joue. Revers de la volute non travaillé, laissé à l'état de bloc formant pont entre la crosse et le corps.

- Hampe polygonale.
- Linge drapé couvrant une partie de la hampe.
- Bague polygonale moulurée.
- Reliquaire de plan carré, orné sur ses quatre faces d'un petit gâble où s'inscrivent, en relief, sur deux des faces, deux fenêtres à lancettes trilobées et réseaux différenciés, l'un à soufflets et mouchettes, l'autre à quadrilobe et mouchettes.
- Volute fermée, à décor végétal.

Sauf crosse et mitre, les vêtements ne portent aucun ornement. Drapé en plis ronds et souples.

Anges du chevet

Anges mi-couchés, mi-assis, tête levée et corps légèrement axé vers celui du saint.

. Anatomie.

* Vêtements et drapé, chevelures : cf. anges-cariatides (même type de coiffure que 2 Sud et 3 Nord). Pieds nus. Ailes (cf. anges-cariatides).

Lion

Lion couché aux pieds de saint Ronan, pattes antérieures agrippant l'écu de l'extrémité Ouest de la face Nord du tombeau, gueule tournée vers le saint et mordant l'extrémité de la crosse, queue remontant d'entre les pattes sur le flanc et le dos.

Traitement : corps au modelé souple mais sans détails anatomiques. Crinière en mèche stylisée.

DATATION : fin 15ème ou début 16ème siècle.

A SIGNALER

Figures (voir table générale).

DOCUMENTATION

- ABGRALL. Etudes des Monuments du Diocèse de Quimper. Quimper 1904.
- COUFFON - LE BARS. Répertoire des Eglises et Chapelles....
- MASSERON (A). Quimper, Quimperlé, Locronan.
- PENMARCH. Paris 1928 p. 118 et 119.

CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Vue générale Sud-Ouest

Cliché ARTUR

74.29.106 X

Fig. 1



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan - vue générale

Cliché ARTUR

74.29.107 X

Fig. 2



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Ange milieu Sud

Cliché ARTUR

74.29.113 X

Fig. 3



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan
Ange Sud-Est

Cliché ARTUR

74.29.114 X

Fig. 4



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Ange Nord milieu

Cliché ARTUR

74.29.102 X

Fig. 5



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan
ange Sud-Ouest

Cliché ARTUR

74.29.104 X

Fig. 6



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Ange Nord-Ouest face

Cliché ARTUR

74.29.101 X

Fig. 7



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Ange Nord-Ouest revers

Cliché ARTUR

74.29.96 X

Fig. 8



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Ange Nord-Est

Cliché ARTUR

74.29.103 X

Fig. 9



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Ange Nord-Est

Cliché ARTUR

74.29.97 X

Fig. 10



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan
face Est

Cliché ARTUR

74.29.98 X

Fig. 11



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan
face Ouest

Cliché ARTUR

74.29.100 X

Fig. 12



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan
face Nord

Cliché ARTUR

74.29.99 X

Fig. 13



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Cliché ARTUR

74.29.174 X

Fig. 14



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan - détail

Cliché ARTUR

74.29.109 X

Fig. 15



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan - détail

Cliché ARTUR

74.29.110 X

Fig. 16



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Détail ange porte crosse

Cliché ARTUR

74.29.115 X

Fig. 17



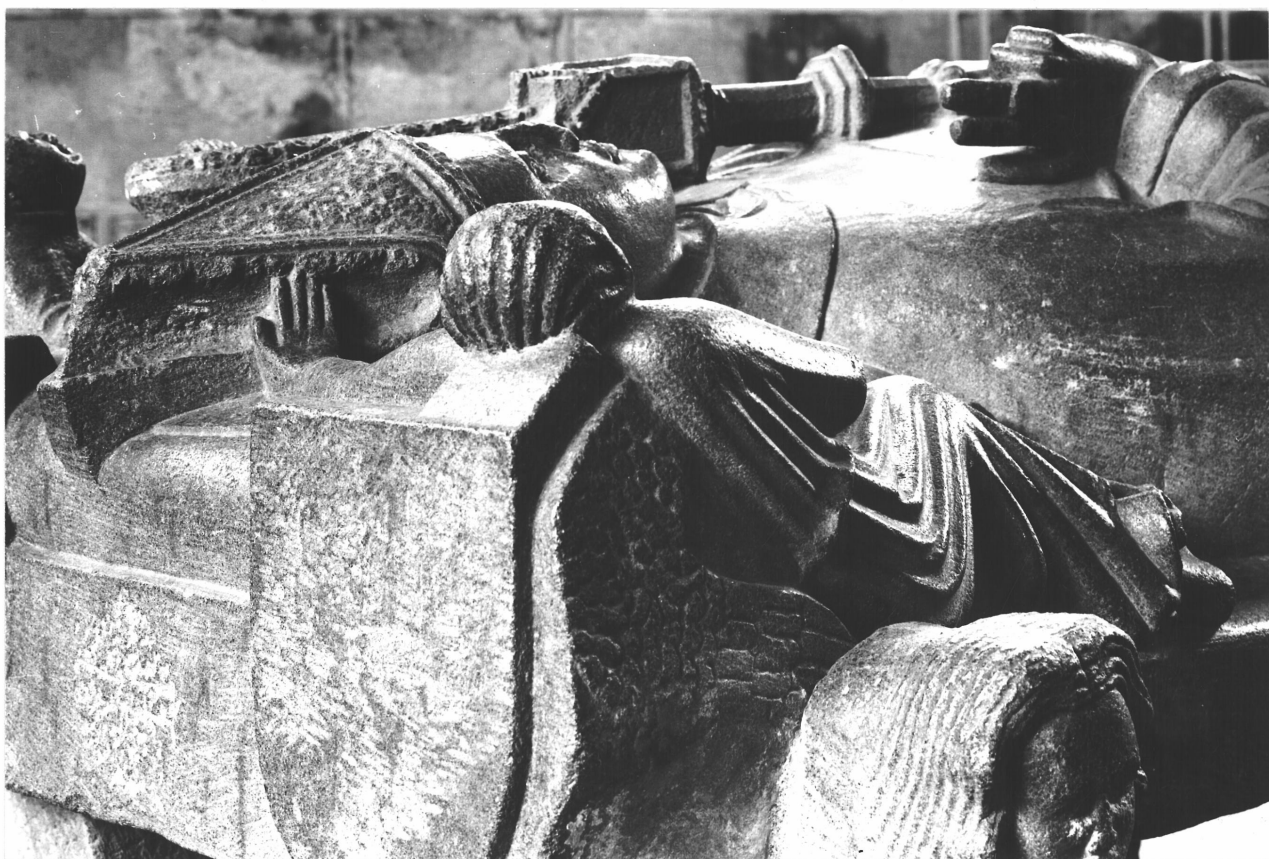
CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan- armoiries
martelées

Cliché ARTUR

74.29.116 X

Fig. 18



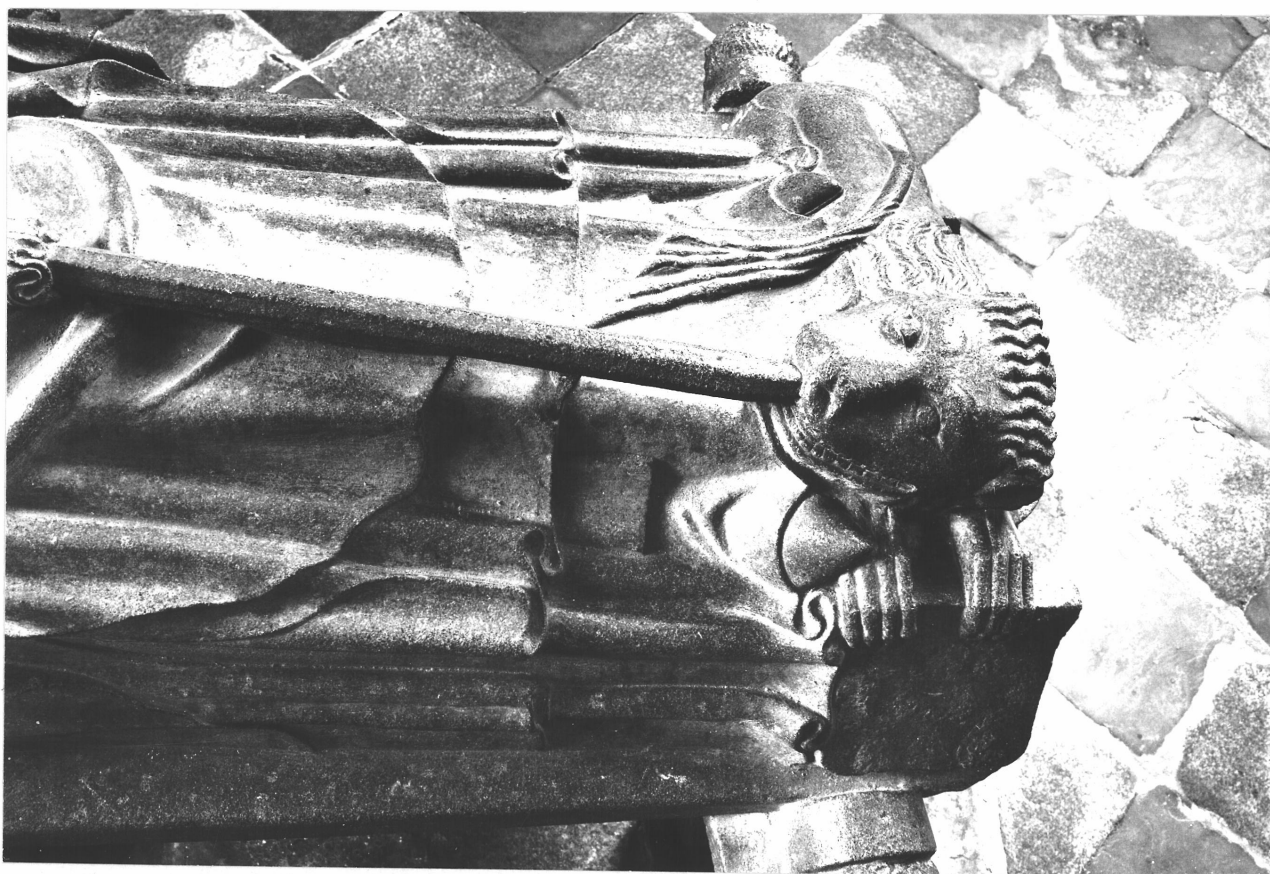
CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan - détail lion

Cliché ARTUR

74.29.108 X

Fig. 19



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Détail lion

Cliché ARTUR

74.29.111 X

Fig. 20



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de Saint-Ronan

Revers de la Dalle

Cliché ARTUR

74.29.105 X

Fig. 21



CHAPELLE DU PENITY

Plate tombe de saint-Ronan
écus face Ouest

Cliché ARTUR

74.29.112 X

Fig. 22

